



Delai de remboursement pret bancaire après jugement

Par **lepoivre**, le **07/04/2014** à **17:04**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

Ancien employé de banque dans un organisme Mutualiste, j'avais contracté un emprunt immobilier pour une résidence locative.

Je me suis installé en qualité de courtier en 2007, et mon ancien employeur n'a pas apprécié mon départ, et a attendu la première occasion pour me nuire.

En effet, je me suis retrouvé en retard sur ce crédit, et il a été déclenché la déchéance du terme, soit 186000euros à rembourser de suite en 2009.

J'ai pris un avocat qui a plaidé sur une mauvaise conformité des offres(non respect des 11 jours) afin de déchoir les intérêts, j'ai perdu ce recours, et je suis tenu de tout régler en septembre 2010.

En mars 2011, j'ai bloqué sur le compte sepa 90000e, suite à une vente immobilière, seulement je suis loin de compte à ce jour.

Mon fichage ficp (5ans)n'a pas été reconduit et à ce jour, La banque ne fait aucune pression juridique.

Mon bien n'a pas été saisi, et mon avocat espère gagner du temps, si cela se présente(temps de vendre un autre bien).

Nous sommes en Avril 2014, pas de relance donc, Puis je espérer un oubli, et si c'est le cas, puis je le faire valoir pour me défendre? Peut on envisager un abandon de créance? Pourquoi l'organisme bancaire ne me relance pas?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]